
S Y N T H È S E

www.pmlb.fr

NANTES

VENDREDI 20

OCTOBRE 2017

**VERS UNE
NOUVELLE ALLIANCE
DES TERRITOIRES**

URBAIN • PÉRIURBAIN • RURAL

**Expérimenter, dialoguer
& agir ensemble.**

RENNES

**JOURNÉE
SCIENTIFIQUE**

JEUDI 19 OCTOBRE 2017

COLLOQUE NATIONAL

04	Plénière n° 1 - Renouveler le dialogue entre métropoles, grandes villes, villes moyennes, espaces péri-urbains et ruraux.
06	Plénière n° 2 - Des territoires et des acteurs en réseaux qui défient l'organisation territoriale
08	Plénière n° 3 - Les interdépendances de demain
10	Session thématique 1 - « Pour une gestion durable, responsable et mutualisée des déchets »
11	Session thématique 2 - « L'économie de la connaissance au service du développement équilibré du territoire »
12	Session thématique 3 - « Économie et transitions »
13	Session thématique 4 - « Mobilités intelligentes »
14	Session thématique 5 - « Tourisme »
15	Retour sur la Journée scientifique

« Faire ensemble, c'est dépasser l'incantation à la solidarité, à la cohésion, au vivre-ensemble. C'est accepter de dépasser les frontières de nos territoires politiques ou administratifs pour les considérer comme des entités organiques. »

Johanna ROLLAND, discours d'ouverture



Plus de 500 personnes réunies à Rennes et Nantes les 19 et 20 octobre derniers, c'est dire si le sujet de l'alliance des territoires intéresse. En effet, le colloque « Vers une nouvelle alliance des territoires. Urbain, périurbain, rural : dialoguer, expérimenter et agir ensemble » s'inscrit dans cette volonté forte et partagée de faire-ensemble.

Les métropoles et leurs agglomérations associées jouent un rôle important aujourd'hui, elles sont un lieu de circulation d'idées, de richesses, d'acteurs. Elles sont un carrefour dynamique et ce dynamisme, tous les territoires y contribuent et s'en nourrissent. C'est ce qui s'est exprimé tout au long de ces deux jours.

Le colloque a mis en valeur de nombreux acteurs, publics ou privés, urbains ou ruraux, dans le grand Ouest, en France ou à l'étranger, qui inventent au quotidien des méthodes plus collaboratives, des démarches partenariales, fondées sur la réciprocité. Les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), les coopératives agricoles ou les acteurs du secteur culturel n'ont pas attendu les pouvoirs publics pour travailler en réseau. Et aujourd'hui, les territoires ruraux entendent prendre leur part dans les transitions écologique, alimentaire, numérique des territoires afin de porter un nouveau modèle de développement. Dans ce modèle, les métropoles ont vocation à tisser des liens entre les territoires, à assumer avec agilité un rôle d'impulsion parfois, d'accompagnement toujours, pour mettre en œuvre les transitions dont les ferments sont visibles dans tous les territoires.

Pour permettre aux territoires d'entrer en dialogue, de libérer leurs potentiels et sortir du registre de la compensation pour entrer dans celui de la réciprocité, plusieurs conditions doivent cependant être réunies par les collectivités et par l'Etat. Les collectivités doivent bénéficier d'une autonomie réelle bien sûr, une autonomie qui se fonde sur la maîtrise de leurs dépenses mais aussi de leurs recettes. Grandes ou petites, elles doivent aussi pouvoir disposer d'une ingénierie adéquate pour structurer un projet et une vision de territoire. Elles doivent enfin jouer pleinement le jeu du principe de subsidiarité afin que chacun prenne la place et la responsabilité qui lui revient. Mais, surtout, pour sortir de la méfiance entre territoires, l'Etat doit faire confiance aux collectivités, à leur capacité d'initiative et de régulation. Ce sont les idées que collectivement nous portons pour faire reconnaître que la France de demain s'invente dans les territoires. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour un point d'étape en 2019.

« Nous avons un récit commun à construire (...) pour être capables de se donner des perspectives ensemble et sortir des oppositions binaires urbain/rural. »

Emmanuel COUET, discours de clôture



Nathalie APPÉRÉ
Maire de Rennes

Christophe BÉCHU
Président d'Angers Loire Métropole

Emmanuel COUET
Président de Rennes Métropole

François CUILLANDRE
Président de Brest Métropole

Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole

David SAMZUN
Président de la CARENE - Saint-Nazaire Agglomération

Renouveler le dialogue entre métropoles, grandes villes, villes moyennes, espaces péri-urbains et ruraux

En présence de :

- **Nathalie Appéré**, Maire de Rennes
- **Guillaume Caro**, Secrétaire général du Groupement Hospitalier de Territoire de Loire-Atlantique (GHT 44)
- **Robert Herrmann**, Président de l'Eurométropole de Strasbourg
- **Boris Le Hir**, Économiste à France Stratégie
- **Nadine Levratto**, Économiste (CNRS – Université Paris-Ouest Nanterre La Défense)
- **Romain Pasquier**, Politiste (CNRS – Sciences Po Rennes)
- **Raymond Vall**, Président de l'ANPP, Président du PETR des Portes de Gascogne

Parole d'expert

Pour Nadine LEVRATTO, l'impression de surperformance des métropoles doit être nuancée car celles-ci concentrent beaucoup de pauvreté et présentent de fortes disparités internes. Par ailleurs, leur dynamique économique ne bénéficie pas mécaniquement aux territoires avoisinants.

« Il faut s'affranchir de la réalité administrative et adopter un point de vue économique et social »

Nadine LEVRATTO

Pour s'attaquer aux disparités territoriales, la France doit composer avec ses spécificités. Parmi celles-ci, la fragmentation communale du territoire est, selon Romain PASQUIER, l'obstacle institutionnel le plus important. Elle pose des questions de fiscalité et de négociation politique. Pour la surmonter, « on ne fera pas l'économie de réformes institutionnelles ».

Les alliances des territoires sont donc multiples : pôles métropolitains, coopérations informelles, agences d'urbanisme. Leur création et leur développement reposent sur les libertés locales et la décentralisation. Or, on observe les signes d'une recentralisation, notamment financière, en totale contradiction avec la volonté de favoriser les alliances.

« Il va être difficile de promouvoir l'alliance si l'État ne fait pas confiance aux territoires »

Romain PASQUIER

Les métropoles, locomotive des territoires dans la compétition mondiale

Les aires urbaines se développent et accueillent toujours plus d'habitants. « Qu'on le veuille ou non, la croissance est métropolisée », avance Nathalie APPERE. L'étude des dynamiques de l'emploi en France permet d'établir deux grandes fractures territoriales, rappelées par Boris LE HIR : entre les régions suivant un axe Nord-Est/Sud-Ouest et entre les zones métropolitaines et moins denses.

Robert HERRMANN affirme qu'une **métropole constitue un élément de revitalisation des territoires**. Elle est en capacité de le faire renaître en s'impliquant dans le développement de certaines filières (filières agricole, bois...) en s'appuyant par exemple sur la clause carbone, celle-ci permet d'intégrer des critères relatifs aux émissions de gaz à effet de serre dans la commande publique. Le ressort économique est alors souvent à l'origine de la structuration du dialogue et de la coopération entre les territoires. La Loi MAPTAM qui reconnaît le fait métropolitain, permet de repenser le débat en y associant les territoires ruraux.

« **Les métropoles ont la fonction d'assurer la compétitivité des territoires à l'échelle internationale. On ne vit pas replié sur nous-mêmes.** »

Robert HERRMANN

Même si **tous les territoires ont intérêt à participer à leur compétitivité**, il ne faut pas perdre de vue que « leur géographie et leurs dimensions ne sont pas les mêmes partout », insiste Raymond VALL, dénonçant une concentration excessive. Cette situation est aggravée

par l'absence de politique d'aménagement du territoire depuis 15 ans : « À 60 kilomètres de Toulouse, métropole de 800 000 habitants, c'est la désertification ».

Nadine LEVRATTO alerte : « le développement métropolitain ne doit pas se faire au détriment d'autres territoires, y compris industriels ». Là réside un véritable enjeu d'emploi, de valeur ajoutée et de compétitivité économique nationale.

Faire ensemble pour valoriser le potentiel de tous les territoires

Pour Nathalie APPERE, le constat économique amène les élus à organiser les redistributions pour compenser les inégalités et mettre en place des projets concrets menés par les élus et les acteurs.

« *L'enjeu est d'atteindre l'égalité dans les territoires et non pas l'égalité des territoires.* »

Nathalie APPÉRÉ

Les Groupements Hospitalier de Territoire (GHT) reflètent cette application concrète de la complémentarité. En Loire-Atlantique, les 13 établissements publics de santé du département travaillent autour du renforcement de la proximité, de l'accès aux programmes de recherche du CHU de Nantes, de la mise en place d'un réseau d'IRM, du développement des coopérations dans plusieurs spécialités médicales.

Selon France Stratégie, si les métiers d'avenir continueront de se situer plutôt dans les métropoles ; les métiers liés à la transition écologique permettront d'intégrer les territoires péri-urbains à la dynamique métropolitaine. Pour le président de l'Association nationale des PETR et des Pays, il est important de rappeler que les territoires ruraux possèdent leurs propres « pépites ».

Les Groupements Hospitalier de Territoire (GHT) reflètent cette application concrète de la complémentarité. En Loire-Atlantique, les 13 établissements publics de santé du département

Inventer une nouvelle gouvernance

Guillaume CARO souligne que, au sein du GHT44, le dialogue a permis l'élaboration d'une charte de valeurs commune à tous les établissements. La coopération repose ici sur **une gouvernance basée sur l'équilibre entre les membres** : un établissement équivaut à une voix.

Pour favoriser les interactions entre urbains, périurbains et ruraux, le phénomène de mise en réseau des acteurs devient une réalité dans les territoires ruraux également. Ces derniers se structurent désormais sous la forme de pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR) pour faire des propositions en direction du milieu urbain. Mais pour cela, **les territoires ruraux manquent d'ingénierie.**

À l'heure de la démocratie participative, l'engagement des citoyens est de plus en plus fort sur les questions de politiques publiques. L'enjeu de fournir une réponse adaptée aux différents besoins des populations pousse Romain PASQUIER à s'interroger : **quelle échelle de démocratie prendre en compte pour faire coïncider récit sociétal inclusif et stratégie politique ?**

« *Le développement territorial s'accélère grâce au désenclavement numérique. C'est le rendez-vous à ne pas manquer.* »

Raymond VALL

De gauche à droite : Nadine Levratto, Romain Pasquier, Nathalie Appéré, Robert Herrmann, Guillaume Caro, Raymond Vall, Boris Le Hir



Des territoires et des acteurs en réseaux qui défient l'organisation territoriale

En présence de :

- Daniel Caillarec, représentant le président du Pays Centre Ouest Bretagne
- Juliette Guépratte, Chef du service des publics du Musée Louvre-Lens
- Jacques Lévy, Géographe (École Polytechnique Fédérale de Lausanne)
- David Samzun, Président de la CARENE – Saint-Nazaire Agglomération
- Christa Standecker, Directrice de la région métropolitaine de Nuremberg

Parole d'expert

En s'interrogeant sur le développement métropolitain et son organisation, le géographe Jacques LEVY met en garde sur le bon usage des alliances de territoires. Chaque territoire dispose de ressources (à travers le tourisme ou l'économie résidentielle par exemple) et peut produire un projet de développement. La réciprocité s'oppose à une forme d'obligation de redistribution des métropoles. Les chiffres montrent d'ailleurs qu'à travers le système fiscal, leur croissance bénéficie à l'ensemble du territoire national.

Mais le développement métropolitain passera davantage par une « métropolisation partagée » s'exprimant à travers les ressources propres de chaque lieu. En mutualisant et construisant des projets communs s'appuyant sur les atouts de chacun, la superproductivité et la surcréativité, aujourd'hui concentrées dans les grandes villes, peuvent se diffuser sur l'ensemble du territoire (exemples de la Randstadt allemande ou de la plaine du Pô en Italie).

« L'idée de coopération entre territoires est intéressante si elle s'appuie sur un développement endogène. »

Jacques LÉVY

remise à plat des flux d'argent public, et notamment de la fiscalité. Car la responsabilité fiscale, supposant une autonomie des recettes et des dépenses, est l'une des clés du développement endogène.

Cela est bien évidemment possible à condition que les collectivités soient réellement autonomes et que l'on constate une

La proximité est essentielle dans le partage métropolitain

Jacques LEVY souligne que « cette proximité n'est pas naturelle, mais construite ». Né d'une volonté politique, le pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire en est la preuve. Pour autant, selon David SAMZUN, « la métropole Nantes Saint-Nazaire n'existera que si nous parvenons à lui donner du sens ». Pour embarquer les habitants, les entreprises, et tous les territoires reliés par la Loire, il faut la rendre concrète pour chacun.

Christa STANDECKER, à la tête de la région métropolitaine de Nuremberg, partage ce point de vue. Depuis 2005, le nord de la Bavière coopère. 3,5 millions d'habitants, dans 23 districts ruraux et 11 communautés urbaines, sont ainsi concernés.

Cette région s'est construite sur des réalités, mais aussi sur un engagement volontaire des maires. L'État central n'est pas intervenu et la Bavière n'en a pas dicté les frontières.

« La question du périmètre a été résolue par les maires eux-mêmes » en ouvrant la porte à tous les élus intéressés.

« L'hétérogénéité de ce vaste territoire est le fondement même des complémentarités qui s'expriment dans des interactions fonctionnelles intenses entre villes et districts ruraux »

Christa STANDECKER

La coopération, avant tout un état d'esprit

Pour Daniel CAILLEREC, une coopération doit son succès à la proximité dans les échanges entre les acteurs et leur volonté de créer ensemble.

Cet état d'esprit se traduit dans la forme de gouvernance choisie. Le musée du Louvre-

Lens, présenté par Juliette GUEPRATTE, a choisi le statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC). Il est basé sur des modalités de gouvernance et de financement plaçant les acteurs territoriaux au cœur du projet. Car les outils incarnent d'abord une volonté politique. Pour David SAMZUN, la création du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire donne une ligne et un signal clair aux partenaires institutionnels et aux entreprises.

Dans le cas de la région métropolitaine de Nuremberg, l'égalité entre tous les acteurs de la région est au cœur du projet.

Une distinction entre les maires aurait rapidement détruit toute forme de coopération. Leur association est basée sur le principe d'un territoire égal une voix.

Des écosystèmes complémentaires à activer

Une coopération doit faire fonctionner un écosystème favorable à l'économie et aux échanges. La construction de Floatgen, première éolienne française flottante, est représentative de l'alliance entre Nantes et Saint-Nazaire et est le fruit d'une collaboration entre l'École Centrale de Nantes, le savoir-faire local et les infrastructures nazairiennes. Mais aussi de l'ensemble du tissu productif et de recherche installé dans les territoires moins denses.

« On a autant besoin d'eux qu'ils ont besoin de nous »

Daniel CAILLAREC

En Allemagne, les entreprises portent également une attention particulière aux collaborations entre collectivités. Depuis 5 ans, 150 sociétés ont intégré la région métropolitaine de Nuremberg en s'acquittant d'une adhésion du même montant que les communes. Elles trouvent leur intérêt dans les projets portés par la région en termes de politique des clusters ou de mobilité.

« Notre environnement, notre économie n'ont pas de frontière. Mais sans la volonté politique, on n'y arrivera pas. »

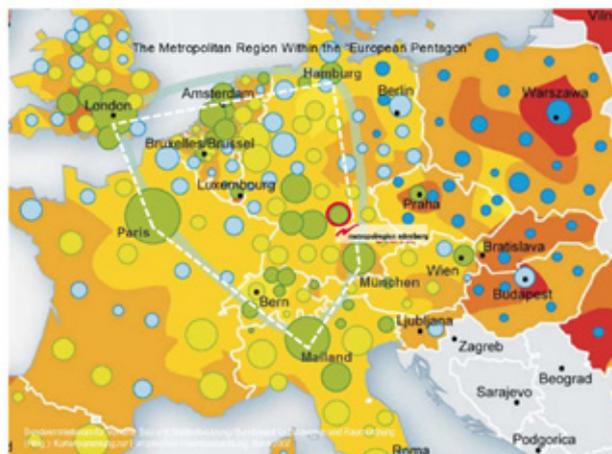
David SAMZUN

Entre métropoles et zones rurales, l'interdépendance est différente. Le Pays Centre Ouest Bretagne, territoire à vocation agricole, connaît des mutations profondes. Pour Daniel CAILLAREC, même si la réciprocité avec la métropole brestoise pourrait aller encore plus loin, le Centre Ouest Bretagne a « déjà une mission importante » : produire de l'alimentaire et de l'agroalimentaire. L'apport de la métropole consiste à accélérer et de soutenir les mutations en cours.

En Allemagne, les entreprises portent également une attention particulière aux collaborations entre collectivités. Depuis 5

ans, 150 sociétés ont intégré la région métropolitaine de Nuremberg en s'acquittant d'une adhésion du même montant que les communes. Elles trouvent leur intérêt dans les projets portés par la région en termes de politique des clusters ou de mobilité.

The Metropolitan Region within the "European Pentagon"



GDP per capita (percent of the EU average 2009)
 ● bis unter 75 %
 ● 75 % bis unter 100 %
 ● 100 % bis unter 125 %
 ● 125 % und mehr

Europäische Metropolregion Nürnberg,
 Christa STANDECKER

De gauche à droite : David Samzun, Christa Standecker, Juliette Guépratte, Jacques Lévy, Daniel Caillarec.



© Nantes Métropole - P. Garçon

Les interdépendances de demain

En présence de :

- Roselyne Bienvenu, Vice-présidente d'Angers Loire Métropole
- François Cuillandre, Président de Brest Métropole
- Cécile Guillon-Kroon, Responsable Innovation Filière chez Galliance, filiale de Terrena
- Philippe Retailleau, Maire de La Meignanne
- Pierre Veltz, Économiste, Grand Prix de l'Urbanisme 2017

Parole d'expert

L'économiste Pierre VELTZ tire les conséquences du nouveau contexte économique qu'il qualifie d'« hyper industriel » sur les complémentarités entre métropoles et territoires non-métropolitains.

« Dans cette imbrication entre industrie et services se jouent les complémentarités entre zones urbaines et zones peu denses »

Pierre VELTZ

L'imbrication entre industrie et services est un élément caractéristique de cette nouvelle donne.

La tendance n'est plus de vendre des objets, mais des usages supportés par ces objets. On peut imaginer alors des complémentarités entre start-up des grandes villes et industries des territoires environnants.

Dans la mise en réseau, le numérique a changé la donne. Les sites industriels doivent être considérés comme des pôles de compétences et de ressources au service des territoires. Le monde divisé entre industrie, services, recherche et développement a cédé sa place à un système en réseau à géométrie variable. C'est désormais la qualité du réseau, « la compétitivité relationnelle des territoires », qui fait la différence.

La mondialisation commence, elle aussi, un nouveau chapitre de son histoire. Dans l'industrie, grâce à la robotisation, on constate un retour au local. Dans le secteur du textile et de l'habillement, les systèmes productifs reviennent au plus près des marchés. Adidas a, par exemple, réimplanté en Allemagne des usines de fabrication de chaussures grâce à une automatisation poussée.

Synthèse des échanges

De l'expérimentation au changement de modèle

Des métropoles aux communes rurales, l'expérimentation se met en place. À l'image du contrat de réciprocité signé en 2016 entre Brest Métropole et le Pays Centre Ouest Bretagne qui, pour François CUIILLANDRE, formalise un processus né il y a plusieurs années. À la fin des années 2000, l'hôpital de Carhaix menace de fermer. Le CHRU de Brest intervient pour le sauver. Conséquence ? La création du CHRU Brest-Carhaix. Tel a été le point de départ d'une coopération scellée par le contrat de réciprocité.

Les acteurs des espaces ruraux sont aussi porteurs de transition. Comme les 20 000 adhérents à la coopérative agricole Terrena. « En 2009, pendant le débat sur les OGM, les agriculteurs de la coopérative s'interrogent sur l'avenir de l'agriculture et sur leurs envies au sein de Terrena », explique Cécile GUILLON-KROON. Certains s'orientent alors vers l'agriculture écologiquement intensive. La coopérative propose aujourd'hui des solutions à ses adhérents. « La Nouvelle Agriculture », marque de territoire et propriété des agriculteurs, en est l'aboutissement.

« Nos agriculteurs ont dit : on ne veut pas attendre, on veut s'en saisir, on veut décider nous-mêmes de ce que l'on va faire de l'avenir. »

Cécile GUILLON-KROON

Si les métropoles peuvent soutenir les transitions du monde rural, ce dernier peut lui aussi soutenir les dynamiques métropolitaines. À La Meignanne, commune intégrée à Angers Loire Métropole, son maire délégué Philippe RETAILLEAU a accompagné la dynamique French Tech de l'agglomération angevine en créant un laboratoire d'expérimentation numérique en milieu rural pour l'analyse des terres agricoles, la surveillance des personnes âgées ou la rénovation du centre-bourg.

Vers une culture permanente de la coopération

Pour Roselyne BIENVENU, même si alliances se conjuguent au pluriel, il serait préférable de parler d'assemblages où la concurrence entre territoires poussent à trouver de l'intelligence collective dans les détails. Il faut prendre le temps de se connaître pour que ce qui n'était au départ qu'une simple grappe de raisin donne naissance à un grand cru. Car le big bang législatif des lois NOTRe et MAPTAM n'intéresse pas le citoyen qui est très impacté par des sujets concrets d'alliance : la transition énergétique, l'équipement en fibre optique, l'accès aux services, le développement ferroviaire ou aéroportuaire...

« Dans un monde de concurrence, faire connaissance est une responsabilité politique »

Roselyne BIENVENU

Le citoyen n'accorde aucune importance à la collectivité ou établissement lui apportant un service. Pour François CUILLANDRE, ce service doit lui être rendu de la meilleure façon et au meilleur coût. Et qu'importe qui le met en place. Dans ce contexte, il ne faut pas oublier l'importance du principe de subsidiarité.

« Pour monter des projets de développement et de coopération, les territoires ont besoin d'ingénierie, ce qui est plus difficile dans les territoires ruraux que dans les métropoles. »

François CUILLANDRE

« Au-delà des institutions, le plus important, c'est la vision de la société que l'on veut porter », insiste Pierre VELTZ. Il faut sortir de l'opposition « ville/campagne ». » Les systèmes

métropolitains doivent être considérés dans leur ensemble. En ce sens, le dynamisme économique n'est pas l'apanage des métropoles.

L'ingénierie de l'État a disparu et les conseils départementaux sont soumis aux contraintes financières les empêchant de développer la leur. « L'ingénierie est souvent très présente dans les métropoles », rapporte François CUILLANDRE et celles-ci peuvent s'appuyer sur des outils mutualisés. Les agences d'urbanisme, par exemple. Brest a été l'une des premières communautés urbaines « volontaires » et l'une des premières agences d'urbanisme de France. La mutualisation n'est pas à sens unique. Le terme de réciprocité l'implique.

De gauche à droite : Philippe Retailleau, Cécile Guillon-Kroon, François Cuillandre, Roselyne Bienvenu, Pierre Veltz.



Pour une gestion durable, responsable et mutualisée des déchets

Session organisée par Angers Loire Métropole en présence de :

- **Cyrille Bader**, Directeur environnement-déchets d'Angers Loire Métropole,
- **Joël Bigot**, Vice-président d'Angers Loire Métropole
- **Mauricette Chapalain**, Directrice de la direction des déchets à Nantes Métropole
- **Frédéric Quintart**, Directeur régional Ouest de Citéo (ex éco emballage)
- **André Seguin**, membre du conseil syndical du SIVERT, Président du SICTOM Loir et Sarthe, Maire de Tiercé

La gestion des déchets, un secteur en mutation favorisant les mutualisations

Le Grenelle de l'environnement et la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte engagé, d'ici 2022, les collectivités locales à étendre les consignes de tri des emballages plastiques afin d'atteindre progressivement un taux de recyclage de 75%. Pour Frédéric QUINTART, le développement des consignes de tri pour tous les plastiques, la création d'un effet positif d'entraînement sur tous les matériaux et la modernisation des centres de tri sont les trois axes qui permettront de doubler le taux de recyclage des emballages plastiques.

Pour André SEGUIN, l'évolution des consignes de tri impose de nouveaux investissements. Ceci implique à une mutualisation, une alliance des territoires et une adaptation aux bassins de tri et de population. **Face à cette évolution, des centres plus grands et plus industriels voient le jour via des coopérations territoriales.**

Mauricette CHAPALAIN considère la coopération comme une opportunité pour réaliser des investissements importants sur un territoire pertinent. Le regroupement des collectivités pour le tri des collectes sélectives a pour conséquence un impact significatif sur le coût du tri. Dans le cadre de la coopération entre les collectivités du SIVERT¹, d'Angers Loire Métropole et du SEDNO² autour du Biopole, la capacité de tri est évaluée à plus de 30 000 tonnes par an. L'effet volume entraîne des prix plus compétitifs. Et dans le cas de Nantes Métropole, la coopération apporte, avec des prix fixés pour 15 ans, la garantie d'un prévisionnel de financement.

« Il est nécessaire d'envisager des centres de tri de capacité supérieure qui permettraient d'augmenter les quantités et la qualité des flux triés, de préserver les conditions de travail par l'automatisation, d'améliorer le bilan environnemental de la gestion des déchets et de maîtriser les coûts »

Frédéric QUINTART

¹ Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets de l'Est Anjou (SIVERT)

² Syndicat mixte d'Études pour l'élimination des Déchets de la zone Nord-Ouest (SEDNO).

Des montages innovants répondant à chaque situation

Dès 2013, le SIVERT réfléchit à créer un centre de tri. « Non seulement à l'échelle de son territoire, mais aussi à celle du département », rapporte André SEGUIN. Ses membres se rapprochent d'Angers Loire Métropole dans le but de créer un outil à l'échelle du Nord Anjou et ainsi dépasser les 600 000 habitants desservis. En s'associant, les territoires réalisent des économies d'échelles et maîtrisent les coûts.

Joël BIGOT revient sur cette aventure. En 2015, le Biopole, unité de traitement mécano-biologique et de méthanisation de la métropole angevine, ferme ses portes. Deux ans plus tard, les 12 acteurs impliqués décident de retenir le site du Biopole pour établir ce centre de tri. Biopole répond aux objectifs d'habitants couverts et de tonnage de tri. La filière, les coûts, la qualité et l'extension des consignes de tri sont maîtrisés. En octobre 2017, « Anjou Tri Valor » est créée et gouvernée par 3 administrateurs du SIVERT, 3 d'Angers Loire Métropole et 3 du SEDNO.

À Nantes Métropole, l'impossible adaptation du centre de tri des collectes sélectives aux extensions de consignes de tri des plastiques justifie aussi la construction d'un nouveau centre. La mutualisation de l'exploitation du centre de traitement et de valorisation des déchets de Couëron, entre Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération, repose sur un dispositif juridique partenarial innovant, le groupement d'autorités concédantes. Les collectivités peuvent passer ensemble un contrat de concession dont les modalités sont à définir dans une convention. Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération décident une facturation directe entre le concessionnaire et chaque collectivité et des flux financiers directs de Saint-Nazaire Agglomération vers Nantes Métropole pour la participation aux investissements. La métropole nantaise reste propriétaire des équipements.

Le site du Biopole accueillera le futur centre de tri des déchets recyclables pour les deux tiers du Maine et Loire



L'économie de la connaissance au service du développement équilibré du territoire

Session organisée par Brest Métropole en présence de :

- Frank Bellion, Président de la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest,
- Matthieu Gallou, Président de l'Université de Bretagne Occidentale
- Michel Gourtay, Vice-président de Brest Métropole
- Gaëlle Le Mer, Directrice du développement économique de Lannion Trégor Communauté
- Eric Vandenbroucke, Directeur économie de Brest Métropole

Des liens forts avec le tissu économique du territoire

La métropole brestoise est entrée de plain pied dans l'économie de la connaissance avec le développement universitaire associé : université, sept grandes écoles et établissements de recherche avec l'Ifremer notamment. Pour le Président de l'UBO, un système métropolitain de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) ne peut se concevoir indépendamment des liens entretenus avec la métropole, le territoire et son économie. L'Université Bretagne Occidentale est donc présente dans le Finistère avec des sites à Quimper, Lannion, Morlaix. Selon Matthieu GALLOU, « **l'économie de la connaissance est aussi une économie de la reconversion** » (numérique, énergies marines renouvelables...). Pour Frank BELLION, les ressources humaines sont un ingrédient primordial du développement économique. Il faut préparer l'avenir pour trouver dans le bassin métropolitain, les compétences d'innovation et d'anticipation des nouveaux marchés.

L'économie de la connaissance est la combinaison d'au moins **deux facteurs complémentaires : les emplois de chercheur et d'enseignant-chercheur et l'activité économique produite par les entreprises grâce au transfert de connaissance** de la recherche vers l'industrie.

Pour Éric VANDENBROUCKE, il faut être en capacité d'attirer les chercheurs et les étudiants en montrant une communauté scientifique unie, en faisant la promotion de ses atouts, en nouant des partenariats, en améliorant l'accueil des chercheurs et étudiants.

Pour favoriser l'activité des entreprises grâce au transfert de la recherche vers l'industrie, il faut faciliter le dialogue entre chercheurs et entreprises en concevant de nouveaux lieux et méthodes de co-construction.

« **Dans un monde en mouvement, formation - connaissances, capacité d'anticipation et esprit de coopération sont au cœur pour développer les métiers de demain dans nos territoires** »

Frank BELLION

territoire métropolitain à l'échelle de la zone d'emploi. Michel GOURTAY insiste : « il s'agit d'une stratégie métropolitaine de développement économique, et non pas de la stratégie économique de la métropole ».

Dans cette logique de coopération, Brest Métropole a proposé à ses partenaires de se lancer dans une démarche de Stratégie Métropolitaine de Développement Économique (SMDE). Son but ? **Construire une vision commune de l'avenir économique et social du**

Le rôle d'accompagnement et d'impulsion de la métropole

Le Campus Mondial de la Mer illustre le rôle d'impulsion de la métropole et de fédération des acteurs. Ce programme initié par Brest Métropole doit son origine aux nombreux succès en matière de sciences et technologies marines enregistrés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche finistériens. C'est aussi le fruit d'une politique publique soutenue depuis 25 ans par l'État et les collectivités.

« **Le statut de métropole n'est pas qu'un label, c'est la reconnaissance du rôle de Brest Métropole à mobiliser collectivement les acteurs du territoire** »

Michel GOURTAY

Le rôle de la métropole brestoise est aussi de tirer les autres territoires et d'être un moteur de développement à l'échelle du pays. Le succès de la candidature French Tech Brest + (FTB+) est « un bel exemple de ce jeu collectif », pour Michel GOURTAY. Sa création s'est faite autour de Brest qui disposait du statut de métropole. Mais, comme l'explique Gaëlle LE MER, il existait déjà une volonté de travail en commun qui s'exprimait par différentes ententes mise en place dès 2012 sur l'Ouest Breton, ainsi que des habitudes de travail préexistantes entre les 7 technopoles de Bretagne depuis 25 ans. **Cette fédération d'acteurs n'empêche pas la coloration thématique des territoires.** En 2016, la French Tech Brest + a été labellisée sur 4 réseaux thématiques : FinTech (Brest), IoT (Lannion), Santé (Brest et Morlaix) et FoodTech (notamment Quimper). Au-delà de son territoire, la FTB+ collabore avec la French Tech Rennes St-Malo et plus occasionnellement avec la French Tech de Nantes. Pour Gaëlle LE MER, cette démarche du Grand Ouest s'inscrit plus largement dans l'esprit du Pôle métropolitain Loire-Bretagne.

Ce campus réunit les acteurs autour d'une ambition commune : faire du Finistère la place mondiale de la connaissance de l'océan et de sa valorisation économique.

Le Technopole Brest-Iroise, parc d'activité et structure d'animation du label French Tech Brest + et du Campus Mondial de la Mer.



Économie et transitions

Session organisée par Nantes Métropole en présence de :

- **Martin Arnout**, Adjoint au Maire de Saint-Nazaire, conseiller communautaire de la CARENE Saint-Nazaire Agglomération en charge des questions numériques
- **Xebax Christy**, Co-président de Euskal Moneta
- **Mahel Coppey**, Vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'économie circulaire
- **Cécile Guillon-Kroon**, Responsable Innovation Filière chez Galliance, filiale de Terrena
- **Nathanaël Mathieu**, Co-fondateur de LBMG Worklabs
- **Raphaël Souchier**, consultant et auteur du livre « Made in local »
- **Francky Trichet**, Adjoint au Maire de Nantes, conseiller métropolitain de Nantes Métropole en charge des questions numériques

Transition alimentaire et coopérations locales

Le changement commence dans les assiettes. Nantes Métropole agit avec la mise en place d'une gouvernance alimentaire locale de la production à la consommation à travers son projet alimentaire de territoire. L'objectif est de soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine et faire vivre l'alliance des territoires.

« C'est aller vers un changement d'échelle pour promouvoir un modèle agricole qui respecte la santé des producteurs et des consommateurs »

Mahel COPPEY

Pour passer d'un système basé sur la quantité et la concurrence vers l'équité et la coopération, il est essentiel de renouer le dialogue. Un exemple parmi tant d'autres. Pour commander des pintades produites localement et

qui alimenteront les milliers de repas servis par jour dans les cantines scolaires, la Ville de Nantes doit comprendre l'organisation de la filière : six mois seront nécessaires aux 567 producteurs locaux de Terrena pour honorer la commande. **Selon Cécile GUILLON-KROON, les consommateurs urbains et les agriculteurs, soucieux de faire comprendre leur métier et leur quotidien, doivent se rencontrer de nouveau.**

Afin d'orienter les achats vers une production locale, des territoires développent une monnaie locale. Dès 2013, le Pays Basque, à travers l'association Euskal Moneta, lance l'Eusko. Pour son co-président Xebax CHRISTY, l'objectif est de développer les échanges endogènes et de relocaliser l'activité sur le territoire. Comme l'indique **Raphaël SOUCHIER**, « la circulation de l'argent est triplée quand la production est locale ».



© Nantes Métropole - P. Garçon
Un agriculteur de la métropole nantaise

Une transition par le numérique

Pour **Francky TRICHET**, la transition numérique c'est d'abord « accompagner le développement de la filière » à travers le développement des infrastructures. Les collectivités jouent un rôle important en la matière.

« La transition numérique, c'est aussi accompagner l'ensemble des autres filières pour faire en sorte que les entreprises produisent mieux et soient plus agiles »

Francky TRICHET

Un autre facteur de développement consiste à appuyer l'entrepreneuriat sur le territoire. « Maia Mater », programme initié par la Nantes Tech et soutenu par Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération, accompagne la

création de start-ups dans les deux agglomérations. En 2017, Une trentaine de jeunes apprentis-entrepreneurs ont bénéficié de conseils à la concrétisation de leur projet par des acteurs du numérique.

Pour renforcer le développement de la filière numérique, les entreprises doivent être en capacité de recruter des profils correspondant à leurs attentes. Surtout lorsqu'il s'agit de recruter des talents ou des cadres de haut niveau, la coopération entre les membres du PMLB a du sens pour favoriser le rayonnement de tout un territoire.

Autre exemple de coopération entre Nantes et Saint-Nazaire, la mise en place du dispositif « Plug IN » permet cette mise en relation entre industries en quête d'innovation et entreprises du numérique détentrices des solutions. « **Les collectivités jouent un rôle de médiateur pour faire se rencontrer ces acteurs** », explique **Martin ARNOU**.

Pour accompagner leur transition, entreprises et administrations s'appuient sur le numérique. En prenant le télétravail en exemple, **Nathanaël MATHIEU** présente les opportunités et les limites pour les territoires. Si le télétravail peut aider à réguler les flux urbain/rural, il peut aussi créer l'inverse, car surreprésenté en milieu urbain. Pour les métropoles, il s'agit de s'interroger sur les flux de transports, les localisations d'activité... Par exemple, à Nantes, si 5 % des actifs faisaient du télétravail, il n'y aurait plus d'embouteillages.

Mais le télétravail impose une transformation du travail. « **Les territoires ne peuvent pas tout faire. Ce sont les entreprises qui ont les clés** ». En sensibilisant les entreprises à cette démarche, les collectivités peuvent être moteur d'une dynamique. Or aujourd'hui, une entreprise sur deux refuse de se lancer. D'autres solutions peuvent aussi profiter aux territoires. La déconcentration des fonctions créatives grâce à des hubs en est une. Comme celui entre Nantes et Clisson.



Démonstration d'une imprimante 3 D à la Nantes Digital Week 2017

© Nantes Métropole - W. Jezequel

Mobilités intelligentes

Session organisée par Rennes Métropole en présence de :

- **Frédérique Bonnard Le Floch**, Vice-présidente en charge des politiques européennes et contractuelles de Brest Métropole

- **Éric Chareyron**, Directeur de la prospective, mode de vie et mobilités du Groupe Kéolis

- **André Crocq**, Vice-président en charge du suivi du SCOT, du développement durable et de l'animation territoriale de Rennes Métropole

- **Julien De Labaca**, Chef de projets transports à l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi et consultant

- **Claude Jaouen**, Président du Val d'Ille Aubigné et Maire de Melesse

- **Gérard Lahellec**, Vice-président chargé des transports et des mobilités de la Région Bretagne

- **Jean-Marc Offner**, Directeur de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (A'urba)

Le numérique, un rôle de facilitateur

La question de la mobilité, multiple et ne s'exprimant pas de la même manière selon le territoire envisagé, est un enjeu important tant **les usages et les offres évoluent à l'heure de la transition énergétique et numérique**.

Ainsi, **Rennes Métropole a engagé une démarche partenariale visant à traiter de la mobilité à l'échelle de l'aire urbaine élargie**. Dans ce cadre, plusieurs projets ont vu le jour : auto-partage, co-voiturage de proximité, stationnement intelligent... André CROCQ précise que Rennes Métropole est très engagée sur la thématique des mobilités intelligentes dans le cadre de son Pacte Métropolitain d'Innovation (PMI) et de son contrat de coopération. Ce dernier permet notamment le financement de 10 projets en maîtrise d'ouvrage métropolitaine et de 10 autres portés par la métropole, l'agence d'urbanisme ou d'autres EPCI de l'aire urbaine, dans le volet «contrat de coopération».

« **S'agissant des flux pendulaires, (...) nous n'avons pas nécessairement les mêmes rythmes d'un jour à l'autre** »

Eric CHAREYRON

Claude JAOUEN, Président de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, incite les citoyens à ne plus utiliser la voiture sur de courtes distances en développant des cheminements vélo et proposant à la location, des véhicules à assistance électrique pour des trajets domicile-travail.

Les modes de transports se sont développés grâce au numérique qui a joué un rôle de facilitateur. Julien DE LABACA en livre **trois raisons : le partage** à travers l'exemple du co-voiturage, **l'intégration des informations utiles sur une même application et l'accès à l'information**.

Pour Jean-Marc OFFNER, « **l'innovation, ce n'est pas la technologie. L'innovation doit être au service de l'organisationnel** ». Si le numérique est un facilitateur pour les usagers, il l'est également pour les collectivités. L'analyse des données billettiques permet de mieux connaître les usages des voyageurs et d'identifier les différents flux. Comme l'explique Eric CHAREYRON, l'exploitation de la data peut permettre à des territoires voisins de coopérer afin d'articuler différents modes de déplacements et ainsi proposer des offres multimodales adaptées aux usages et aux bassins de vie.

L'intégration des modes de déplacement et l'articulation des Autorités Organisatrices de Mobilité (AOM)

Pour être en adéquation avec les différents besoins, la mobilité doit se penser à plusieurs niveaux. À Brest, pour Frédérique BONNARD – LE FLOCH, deux échelles de la mobilité sont prises en compte : l'accessibilité du territoire lui-même et la mobilité en réseau, c'est-à-dire celle du quotidien.

Pour André CROCQ, les mobilités ne s'inscrivent pas dans les seuls périmètres administratifs et institutionnels. À tous les niveaux, les coopérations entre les AOM doivent rendre la chaîne des transports plus fluide et offrir le choix de la mobilité aux usagers.

« **Le rôle de la métropole pourrait être de gérer la data** »

Julien DE LABACA

Gérard LAHELLEC s'appuie sur la carte KorriGo. Lancée en 2006, par la région Bretagne, Rennes Métropole et le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

elle favorise le développement de l'intermodalité entre les réseaux urbains, interurbains et TER sur des territoires situés à moins d'une heure de Rennes. Cette carte est aujourd'hui le sésame pour se déplacer.

Dans une deuxième phase de développement, KorriGo permet de proposer aux usagers l'accès aux services publics : piscine, bibliothèque. Il devient alors un outil de solidarité au service de l'alliance des territoires partenaires. **Envisager un rapprochement entre la région et la métropole, autour de projets concrets, est l'un des ingrédients d'une coopération réussie.**

Le vélo STAR, vélo en libre-service de la métropole rennaise



Tourisme

Session organisée par la CARENE – Saint-Nazaire
Agglomération en présence de :

- **Damien Dejoie**, Directeur du nouvel Office de Tourisme intercommunal Bretagne Plein Sud
- **Claude Maillère**, Directeur du développement et de l'innovation à l'ADDRN
- **Jean-Claude Pelleteur**, Maire de Pornichet et Vice-Président de la CARENE-Saint-Nazaire pour l'économie et le tourisme
- **Aurélié Peneau**, Directrice du développement touristique du Voyage à Nantes
- **Lionel Prigent**, Économiste et enseignant-chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale
- **Pierre Sabouraud**, Directeur de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme

Un levier incontournable du développement territorial

Pierre Sabouraud rappelle que le tourisme est devenu un enjeu majeur de concurrence à l'échelle locale, nationale et internationale. Lionel PRIGENT estime que la consommation touristique est évaluée à 6.6 milliards d'euros pour la Bretagne. Néanmoins, **l'implication des habitants est incontournable dans cette dynamique touristique.**

Pour Jean-Claude PELLETEUR, le tourisme « doit apporter de la qualité de vie aux habitants ». Dans l'agglomération nazairienne, les industriels mettent en avant la richesse du territoire élargi à la presqu'île de Guérande pour accueillir leurs nouveaux collaborateurs et attirer de nouveaux clients.

La Loire-Atlantique n'est pas un département identifié par les touristes, notamment les touristes étrangers. Comme le souligne Jean-Claude PELLETEUR, à Pornichet, 3% des touristes sont étrangers. Contre 15% à l'échelle régionale. Il faut donc aller chercher des parts de marché plus loin. C'est l'objet du parcours de l'estuaire de la Loire à l'estuaire du Couesnon que le Voyage à Nantes SPL et office de tourisme de Nantes Métropole, a conçu avec Destination Rennes et Destination Saint-Malo. « Nous devons nous rendre désirables », explique Aurélié PENEAU. Ce parcours connecte le territoire à ces flux internationaux en répondant aux attentes d'un tourisme sortant des sentiers battus.

Bretagne plein sud, destination touristique en création
Office de Tourisme intercommunal Bretagne Plein Sud



Des coopérations dictées par les usages

Les villes veulent être une destination touristique. L'investissement dans un équipement totem participe de cette volonté. Comme le téléphérique à Brest. Mais pour Lionel PRIGENT, « on n'impose rien au touriste qui est mobile et volatile. »

Le tourisme représente 10% du PIB mondial en 2015

Source : Organisation mondiale du Tourisme

Damien DEJOIE confirme cette analyse. Au-delà des frontières institutionnelles, « le touriste dessine les coopérations. » Cap Atlantique (La Baule/Guérande) voit plus loin que son périmètre en envoyant sa clientèle vers Saint-Nazaire/Pornichet. Une étude des flux touristiques a révélé la pertinence de la destination Bretagne Plein Sud. La coopération des territoires va aboutir à la création d'une SPL dédiée à la promotion touristique à l'échelle de la grande presqu'île, de Saint-Gildas des Bois à Pénestin et du Croisic à Saint-Nazaire.

S'appuyant sur des travaux menés par l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (Addrn), Claude MAILLÈRE explique la diversité des usages du littoral de Pornic à Piriac-sur-Mer. L'analyse des nouvelles pratiques dessinent 14 portraits-types : découvreurs, incontournables, cyclotouristes, habitouristes... Comme autant d'attentes diverses à satisfaire pour que le territoire de Pornichet-Saint-Nazaire joue « le rôle de la façade littorale métropolitaine ».

Pour Jean-Claude PELLETEUR, **la complémentarité est également essentielle pour positionner le territoire sur les tendances porteuses comme l'itinérance ou le nautisme.** L'agglomération de Saint-Nazaire est traversée par trois itinéraires cyclables nationaux ou européens : La Loire à vélo, la Vélodyssée et la VélOcéan. Mais l'adhésion des femmes et des hommes qui travaillent dans les structures touristiques est une des clés du succès.

Pour Josquin LAURENT, coordinateur du service «coopération territoriale et politique montagne» à Grenoble Alpes Métropole, s'il est essentiel que la puissance publique se saisisse du sujet, l'implication des acteurs privés est déterminante. Une question se pose comme incontournable : quelle coopération développer avec les acteurs privés pour garantir une expérience touristique de qualité ? À Pornichet, un conseil des acteurs économiques pilote la stratégie touristique depuis la création de la SPL. Il a par exemple permis la création d'un événement hippique dédié aux associations de commerçants.



La Pointe du Bec à Pornichet
© CARENE

Alliance des territoires – Usages de la notion et perspectives scientifiques

Le PMLB a confié à la chaire « Territoires et Mutations de l'Action Publique –TMAP » de Sciences Po Rennes, dirigée par Romain PASQUIER, l'organisation de cette journée scientifique. Cette dernière a réuni 150 participants.

De la métropolisation à la reconnaissance des métropoles

La réforme territoriale tend à adapter les institutions locales aux dynamiques territoriales contemporaines. Au cœur de la mondialisation, la métropole constitue l'échelon de gouvernance pertinent. Elle n'est toutefois pas toujours synonyme de sur-performance économique ni d'irrigation des territoires voisins, comme Nadine LEVRATTO et Denis CARRÉ le démontrent.

Il faut distinguer les périmètres statistiques (zones d'emplois, aires urbaines) des périmètres d'action publique. Le chercheur Jacques LEVY préconise de rapprocher le périmètre de la métropole de l'aire urbaine fonctionnelle. Ce qui n'est pas sans conséquence. Dans une alliance des territoires, la montée en puissance des métropoles pose la question de la gouvernabilité de la justice socio-spatiale à des échelles interterritoriales.

Pour Emilie MARCOVICI, la gestion des métropoles est souvent source de conflits entre différentes collectivités territoriales. Preuve que la mission assignée aux métropoles institutionnelles est complexe, alors que leurs périmètres d'influence semblent paradoxalement confirmer la persistance du fait départemental, selon Clara CANEVET et Laurent COURTET. Rester dans la catégorie des communautés urbaines peut ainsi constituer un choix politique, affirme Martine LONG.

Gouvernance interterritoriale et capacité des institutions à réguler

Les jeux d'acteurs et de coalitions flexibles font davantage les territoires que des périmètres prédéfinis. Christophe DEMAZIERE s'appuie sur la comparaison entre la mise en place de « gouvernements métropolitains » en Italie, en Angleterre et en France pour critiquer le « mythe du périmètre de gouvernance pertinent ».

En Allemagne, le programme MORO a permis la création de onze « régions métropolitaines » (de statut associatif) compétitives à l'international. Rupert KAWKA en livre les enseignements : des acteurs différents et du temps pour la concrétisation de projets. En France, l'analyse du fonctionnement du système interurbain de Brest, peut également illustrer une « gouvernance territoriale distribuée » ouverte aux acteurs privés et s'exprimant au-delà des périmètres institutionnels.

Néanmoins, la coopération entre les métropoles n'empêche pas la concurrence. Pour Jeanne CHAUVEL, Thomas FRINAULT et Sébastien SEGAS, la nature des relations entre leaders politiques, équilibres institutionnels et capacité de mobilisation sont les facteurs contribuant à l'ouverture de « fenêtres d'opportunité ». Ou non.

La nécessaire écriture d'un récit commun

Valérie JOUSSEAU rappelle qu'une alliance implique le partage d'un but commun et une égalité de moyens. À travers leur communication institutionnelle, les métropoles sont pourtant dans une situation de domination. Elles tendent à priver les territoires périphériques de leurs mots en niant leur ruralité. On constate un glissement du social « Tous urbains » au territorial « Tout urbain ». Pourtant, entre les différents espaces, « une histoire collective est à raconter ». Car l'appropriation de ces futures alliances par les citoyens est un enjeu démocratique au risque de constituer un blocage politique.

En réaction à cette domination, Florence GOURLAY et Clément MARINOS montrent que la « métropole en réseau » de Bretagne Sud entre Quimper, Lorient et Vannes s'est constituée sans cadre de coopération institutionnalisée pour nourrir un positionnement politique de renégociation de la place des villes moyennes faces aux métropoles.

Un changement de paradigme du développement territorial ?

En analysant la création des pôles de compétitivité, Lucie RENOUE montre que l'État a d'abord cherché à renouveler ses interactions avec le monde industriel et scientifique, tout en tenant à distance les collectivités locales. Mais leur implication des collectivités a souvent été plus forte qu'escomptée. L'affirmation des pôles de compétitivité comme acteurs autonomes, également. Dans cette transition territoriale, les milieux économiques jouent un rôle majeur.

Aujourd'hui, l'égalité des territoires, fondée sur des logiques verticales et sur les outils de la redistribution et de la péréquation, se transforme en un paradigme d'alliance s'appuyant sur des logiques horizontales, ouvertes aux acteurs de la société civile. Le CGET affirme souhaiter construire des territoires forts et soutenir les métropoles dans la compétition mondiale et la coopération territoriale. Pour Romain PASQUIER, les signaux annoncent un retour à l'État régulateur et interrogent sur les marges de manœuvre et les capacités politiques des pouvoirs territoriaux décentralisés.

"The German Experience on Urban-Rural Partnerships", Rupert Kawka - Federal Institute for Research on Building, Urban Affairs and Spatial Development, 19/10/201



Terre d'expérimentation en matière de coopérations entre collectivités à toutes les échelles, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne donne la parole à l'ensemble des acteurs qui font l'alliance des territoires au quotidien, afin d'échanger sur leurs expériences et d'identifier les étapes à franchir et les leviers concrets pour agir.

Organisé par les membres du Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB), qui réunit Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire, le colloque a été préparé en collaboration avec France urbaine, l'AdCF et la FNAU, réunies au sein du réseau national des pôles métropolitains.

Le 19 octobre 2017 à Nantes, le rendez-vous annuel des pôles a réuni élus et techniciens d'une quinzaine de pôles métropolitains et a réaffirmé la nécessité d'une approche territoriale refondée, permettant aux territoires de s'organiser librement pour engager le dialogue avec les territoires voisins, le département, la région et l'État.

**Retrouvez la synthèse et l'ensemble des interventions
du colloque en vidéos sur**

www.pmlb.fr

Organisé par le Pôle Métropolitain Loire Bretagne



En partenariat avec



En collaboration avec

